

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 09 AVRIL 2025**

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Date d'envoi de la convocation : 03 avril 2025  
Date d'affichage : 03 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire**

**Présents :** Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Romain CERVINO, Laurie LAPOULE

**Absents excusés :** Claude GAUZARGUES procuration à Olivier MANEIRO, Rémi DENJEAN

**Secrétaire de séance :** Laurie LAPOULE

**DÉLIBÉRATION N° 13-09042025 :**

**OBJET : AVENANT N° 1 AU BAIL COMMERCIAL DU LOCAL SITUÉ 9 RUE DU COMMERCE À SAINT-ESTÈPHE**

Michelle SAINTOUT, Maire rappelle à l'assemblée le bail à usage commercial conclu le 13/10/2023 entre la Commune de Saint-Estèphe et Monsieur Mohammed MAHERZI concernant le local situé 9, rue du Commerce à SAINT-ESTÈPHE. Actuellement, le montant mensuel du loyer est porté à 300,00 €.

Suite aux différents travaux effectués pour l'installation de la pièce de repos ainsi que les travaux électriques permettant de créer une zone de cuisson de pizzas à emporter, Michelle SAINTOUT, Maire, propose d'augmenter le montant mensuel dudit loyer à 330,00 € et ce fait l'autoriser à signer l'avenant correspondant.

Michelle SAINTOUT, Maire, invite le Conseil Municipal à se prononcer cette proposition.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative et Financière du 03 avril 2025,  
Entendu l'exposé de Michelle SAINTOUT, Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants (présent et représentés) :

- **APPROUVE** la proposition d'augmenter le loyer du local commercial situé 9 rue du Commerce à Saint-Estèphe suite aux différents travaux effectués pour l'installation de la pièce de repos ainsi que les travaux électriques permettant de créer une zone de cuisson de pizzas à emporter ;
- **APPROUVE** la signature d'un avenant n° 1 au bail commercial conclu le 13/10/2023 tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **FIXE** le montant mensuel dudit loyer à 330,00 € à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;
- **AUTORISE** Michelle SAINTOUT, Maire, à signer l'avenant n° 1 au bail commercial ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre et au suivi tant financier qu'administratif de ce dossier.

<b>Votants : 18 (17 + 1 procuration)</b>		<b>Votes exprimés : 18</b>
<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Michelle SAINTOUT



La secrétaire de séance,  
Laurie LAPOULE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.  
Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture et de son affichage et sa publication sur le site Internet de la collectivité.*